

Conseil municipal du 29 novembre 2018

Participants : René Mouysset, Franck Chincholle, Philippe Couderc, Christian Duraisin, Bruno Pélissier, Jean Muratet, Clément Chauchard, Monique Delcausse, Brigitte Tuéry, Bernard Martin.

Absents : Jean-Christophe Coupat, Frédéric Lavigne, Isabelle Viguié, Séverine Véquaud.

Délibération 1 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIAEP Liort Jaoul

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport 2017 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable du SIAEP du Liort Jaoul.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport 2017 sur le Prix et la Qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIAEP Liort Jaoul.

Délibération 2 : Acquisition de parcelles suite à division parcellaire

Afin de répertorier l'emprise de la voie communale de La Bécade aux Cazes, il est proposé au Conseil municipal l'acquisition à Monsieur Jean-Marc FABRE de parcelles cadastrées 709 – 711- 712 – section C sises commune de Sauveterre de Rouergue suivant division établie par M. Labroue géomètre expert.

Le prix de vente est fixé à l'euro symbolique. Les frais d'acte sont à la charge de la commune.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents nécessaires à l'acquisition de ces parcelles y compris l'acte authentique à recevoir par Maître Escot notaire à Baraqueville.

Délibération 3 : Don d'une parcelle à Jouëls

L'indivision Pélissier Germaine, Tournier Aline, Tournier Christiane, Tournier Patricia souhaite faire don à la commune de la parcelle cadastrée F784 de 28 m2 située à Jouëls dont ils sont les propriétaires.

La vente serait à l'euro symbolique. Les frais de notaire seraient à la charge de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la donation consentie par l'indivision et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération 4 : Approbation du montant du fonds de concours pour les travaux de voirie 2018

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la délibération prise par le conseil communautaire approuvant le fonds de concours à apporter par la commune aux travaux de voirie réalisés sur le territoire communal dans le but de renforcer cette intervention.

Conformément à la loi, le fonds de concours ne doit pas dépasser 50 % des dépenses d'investissement, déduction faite des subventions.

Le programme des travaux de voirie de compétence communautaire pour 2018 s'élève à 1 083 000 €/HT. Parmi ces travaux, la part affectée à la commune de Sauveterre s'élève à 12 172 €/HT. La part de la subvention de l'Etat (DETR) s'élève à 3 808 €.

Le fonds de concours à apporter par la commune est de 4 048 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de bien vouloir adopter ce fonds de concours de la commune à la communauté de concours pour le financement des travaux de voirie 2018.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la constitution d'un fonds de concours d'un montant de 4 048 € de la commune à la communauté de communes pour la réalisation des travaux de voirie 2018,
- charge Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Délibération 5 : Exonération de 3 mois de loyers épicerie

Monsieur le Maire indique au conseil municipal le non renouvellement du bail du local commercial Place des Arcades au 13/12/2018 et les grosses difficultés de trésorerie de l'épicerie.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer le local commercial des loyers des mois de janvier, février et mars 2018.

Questions diverses

- Des Travaux de réfection de toiture du porche (côté jardin) vont être réalisés au presbytère de Jouëls.
- La réfection d'un parquet sera effectuée dans le clocher de Sauveterre au-dessus de la Sacristie.
- Une réfection interviendra dans l'appartement au-dessus du bureau de poste.
- SOLIHA Aveyron a signé pour l'achat de deux terrains au lotissement le Couderquet.
- La maison Fleys, qui doit être réhabilitée par SOLIHA Aveyron, sera mise à disposition en début d'année 2019.
- Le local commercial (épicerie) place des Arcades est mis en vente par le propriétaire.
- Une réunion relative aux commerces est prévue le 17/12/2018 avec la chambre de commerce et d'industrie.
- Bilan de la saison 2018 de l'office de tourisme :
Suite à un printemps pluvieux et un mois de juillet difficile, l'activité touristique a réellement débuté aux alentours du 20 juillet.
Une arrière-saison agréable a tendu à confirmer la clientèle de groupe et des camping-caristes.
Pour Sauveterre :
 - 1 200 visites commentées
 - 3 247 contacts
 - 8 972 personnes.
- Un terrain agricole situé à Jouëls est mis en vente par la SAFALT.
- Les vœux du conseil municipal auront lieu à Albagnac le samedi 12 janvier 2019 à 20 heures.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 24 janvier 2019 à 20 h 30